

Tout sur ma retraite

Les informations essentielles
pour préparer cette étape de la vie





Sommaire

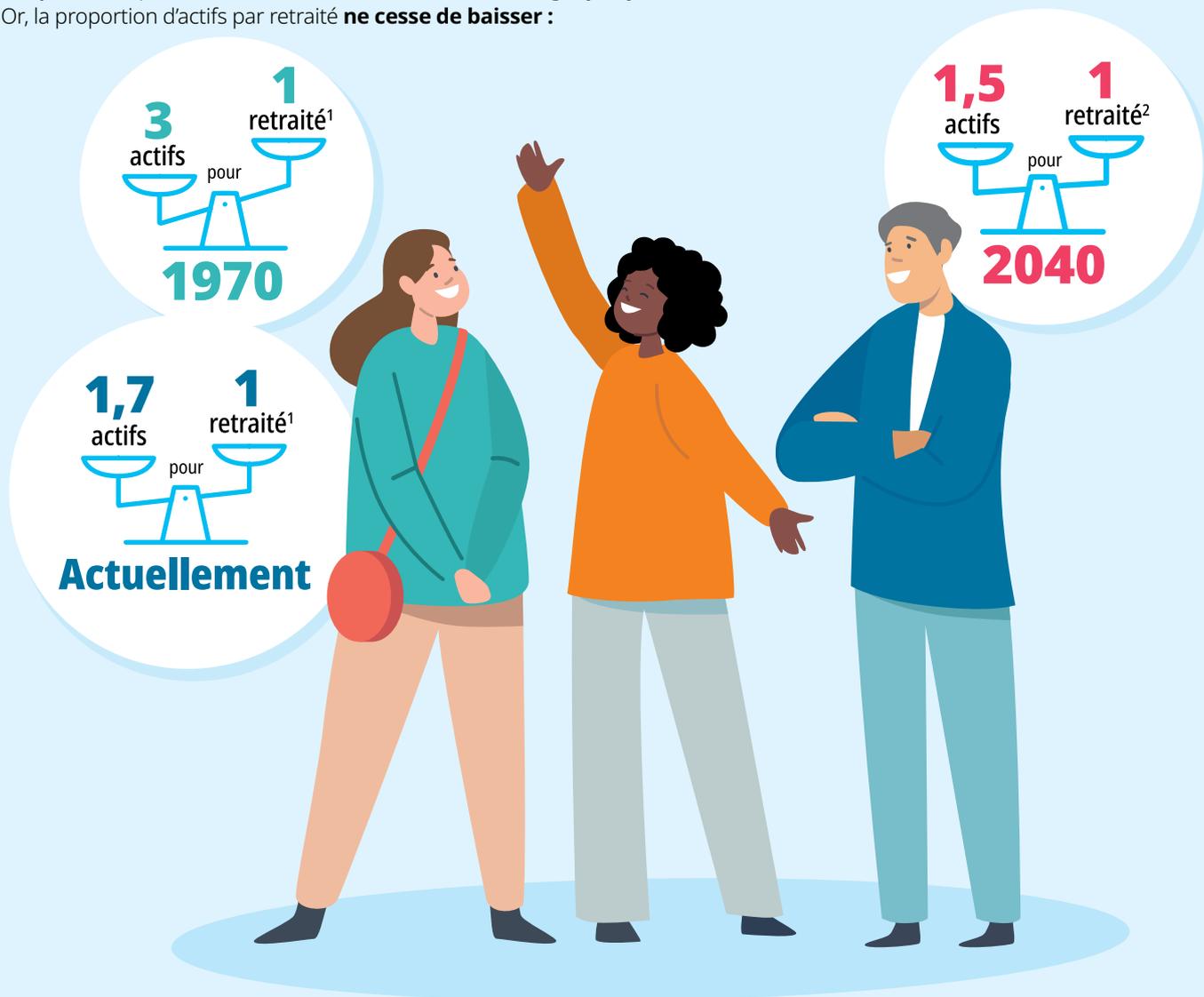
Pourquoi faut-il préparer sa retraite ?	3
Il n’y a pas d’âge pour préparer sa retraite !	5
Préparer sa retraite : comment s’y prendre ?	7
Quels supports financiers pour bien préparer sa retraite ?	9
Connaissez-vous les atouts des versements programmés pour préparer sa retraite ?	13

Pourquoi faut-il préparer sa retraite ?

On peut légitimement se poser la question. Après tout, dès lors que l'on travaille, on cotise pour sa retraite, non ? La retraite se prépare pourtant tout au long de la vie active, et ce pour plusieurs raisons :

1. À cause de l'érosion de la démographie

En France, le système de retraite est basé sur **la solidarité intergénérationnelle**, c'est-à-dire que ce sont les cotisations des actifs qui financent les pensions des retraités. Ce système dépend donc fortement de **l'évolution démographique**. Or, la proportion d'actifs par retraité **ne cesse de baisser** :



Sources :

1. Chiffres de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2415121>.

2. Projections du Conseil d'orientation des retraites, édition 2023

Pourquoi faut-il préparer sa retraite ?

2. À cause de la baisse des revenus à la retraite

La retraite provoque une perte de revenus de l'ordre de 25 % à 60 % en moyenne. Il faut donc connaître votre **taux de remplacement**, c'est-à-dire le pourcentage de vos revenus que vous conserverez une fois à la retraite. Celui-ci varie en fonction de votre profil.

**Prenons l'exemple d'un revenu de 2 000 €.
À la retraite, vous percevrez en moyenne³ :**

▶ **1 500 €** si vous êtes fonctionnaire
(taux de remplacement de 75%)

▶ **1 000 €** si vous êtes salarié(e) du secteur privé
(taux de remplacement de 50%)

▶ **800 €** si vous êtes non-salarié(e)
(taux de remplacement de 40%)

De nombreux autres facteurs entrent aussi en compte, notamment **le nombre d'années de cotisation, les périodes de chômage, d'inactivité ou d'expatriation, mais aussi le genre !**

Au-delà des inégalités salariales, les hommes et les femmes ont tendance à avoir des carrières différentes, avec davantage de périodes d'inactivité et de temps partiel pour ces dernières.



RÉSULTAT :

les femmes perçoivent en moyenne **1 425 €** par mois à la retraite, contre **1 976 €** pour les hommes⁴.

Sources :

3. Rapport du COR 2019 et rapport 2018 IFOP 2012

4. Les retraités et les retraites, édition 2019, DREES

3. Pour gagner en sérénité

Plus vous **anticipez la baisse de vos revenus à la retraite**, et donc le besoin en capital ou rente complémentaire, **moins l'effort d'épargne sera important**.

Et la première étape est de faire une **simulation de votre futur montant de pension** sur info-retraite.fr.

Ce site permet d'avoir une **estimation fiable** car il agrège des données issues des régimes obligatoires et complémentaires.

INFO RETRAITE



Il n'y a pas d'âge pour préparer sa retraite !



Préparer sa retraite, quand on y pense, ce n'est jamais le bon moment. À 30 ans on se dit qu'on est trop jeune, à 40 ans on a bien d'autres projets en tête et à 50 ans on pense qu'il est trop tard. La retraite se prépare pourtant tout au long de la vie active, et à chaque tranche d'âge sa stratégie !

1. Vous avez moins de 35 ans

Dès que l'on commence à avoir des revenus réguliers, il faut mettre en place l'habitude d'épargner.

- La priorité est de constituer une **épargne de précaution** pour faire face aux imprévus. Elle représente environ **3-4 mois** de revenus et doit être placée sur un support accessible à tout moment, type livret défiscalisé.
- Une fois celle-ci constituée, vous pouvez commencer à **consacrer environ 10% de vos revenus à un projet long terme**, en vue par exemple de l'acquisition de votre **résidence principale** ou pour votre retraite.



2. Vous avez entre 35 et 45 ans

Priorité à l'acquisition de la résidence principale, tout en continuant à épargner pour votre retraite !

- Si vous le pouvez, épargnez **environ 20% de vos revenus en vue de projets complémentaires à l'achat de cette résidence comme la retraite.**
- Côté supports de placement, misez sur des **produits de défiscalisation** qui vous permettent de déduire les sommes versées de votre revenu imposable, comme le **Plan d'épargne retraite (PER)**. Si vous bénéficiez d'un **Plan d'épargne entreprise (PEE)** et y versez votre intéressement et/ou participation, vous n'aurez pas d'impôt sur le revenu à payer sur ces sommes.



Il n'y a pas d'âge pour préparer sa retraite !

3. Vous avez plus de 45 ans

C'est le moment de faire une simulation sur info-retraite.fr pour :

- Connaître votre **horizon de placement**, c'est-à-dire le nombre d'années dont vous disposez avant de partir à la retraite
- **Estimer le montant de votre future pension**, et donc pouvoir calculer le revenu complémentaire dont vous aurez besoin à la retraite.

Vous pouvez ensuite définir une **stratégie en deux temps** en fonction de votre horizon de placement.



Par exemple, si vous disposez de **20 ans** :



Horizon de placement
(en années)



Placements dynamiques type actions pour chercher à faire fructifier son capital

Orienter progressivement son épargne vers des supports moins risqués en vue de la prise de pension



4. Vous êtes déjà à la retraite

Faut-il continuer à épargner ? Oui, si vous le pouvez, notamment pour constituer une **épargne hors frais de succession pour vos héritiers**. Coté supports de placement, vous pouvez miser sur le PER assurantiel.



Préparer sa retraite : comment s'y prendre ?

Préparer sa retraite, c'est d'abord anticiper la perte de revenus à venir. Oui mais concrètement, comment faire ? La réponse en 6 étapes clés !

1. Commencer à se constituer un capital...

... pour répondre à différents besoins :

- **Faire face aux imprévus** en constituant une **épargne de précaution** (environ 3-4 mois de revenus) placée sur des supports facilement mobilisables, type livret ;
- **Financer des projets à plus ou moins long terme**, comme l'acquisition de sa résidence principale ;
- **Transmettre son capital.**

2. Acquérir sa résidence principale...

Être propriétaire de sa résidence principale est un bon moyen de préparer sa retraite, car cela signifie ne plus avoir ni loyers ni mensualités de prêt à verser lors de la prise de pension.

En fonction de vos besoins à la retraite, vous pouvez également la **vendre et disposer d'un capital en vue d'autres projets** (achat d'une surface plus petite, installation dans une autre région, etc.) ou la **louer pour générer un revenu complémentaire.**



3. ... sans pour autant tout miser sur l'immobilier

Saviez-vous que l'immobilier représente en moyenne **62 %** du patrimoine des Français¹ ?

C'est effectivement un élément clé de votre stratégie retraite, mais l'immobilier est **peu liquide**.

En investissant la majeure partie de votre patrimoine dans cette classe d'actifs, vous risquez de devoir vendre votre bien en cas de besoin d'argent ou de crise de l'immobilier, ce qui peut prendre un certain délai.

Il faut donc avoir une partie de votre épargne placée sur des **supports plus liquides**, c'est-à-dire facilement mobilisables.

1. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6689022>

Préparer sa retraite : comment s'y prendre ?

4. Diversifier² ses placements

L'adage « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier » est particulièrement vrai en matière d'épargne. La règle d'or est de panacher et de diversifier vos placements :

- **Côté classes d'actifs**, vous pouvez investir dans des actions, des obligations, des fonds diversifiés, etc.
- **Côté supports de placement**, vous pouvez répartir votre épargne entre les livrets, l'assurance vie, le Plan d'épargne retraite (PER), le Plan d'épargne en actions (PEA) ou encore, si vous en bénéficiez, le Plan d'épargne entreprise (PEE).

5. Connaître son profil de risque

Le profil de risque, c'est l'équation entre **votre espérance en termes de rendement et votre capacité à supporter les risques**. Il est propre à chacun et vous aide à vous orienter vers des investissements avec lesquels vous serez à l'aise et qui ne vous empêcheront pas de dormir la nuit ! Évitez donc de trop investir dans des actifs risqués tels que les actions, si vous avez un profil « prudent ».



6. Se poser les bonnes questions

Qu'est-ce qui est le plus important pour vous ?

Être propriétaire de votre résidence principale ? Maintenir le même niveau de vie à la retraite que lorsque vous étiez actif ? Transmettre un capital à vos enfants pour les aider à démarrer dans la vie ?

Il est **essentiel de mûrir vos projets et prioriser vos objectifs** afin de mettre en place la stratégie retraite adéquate.

Parlez-en à votre conseiller, il dispose d'outils pour vous aider notamment à définir votre profil de risque.

2. La diversification ne garantit pas les gains et ne protège pas contre les pertes

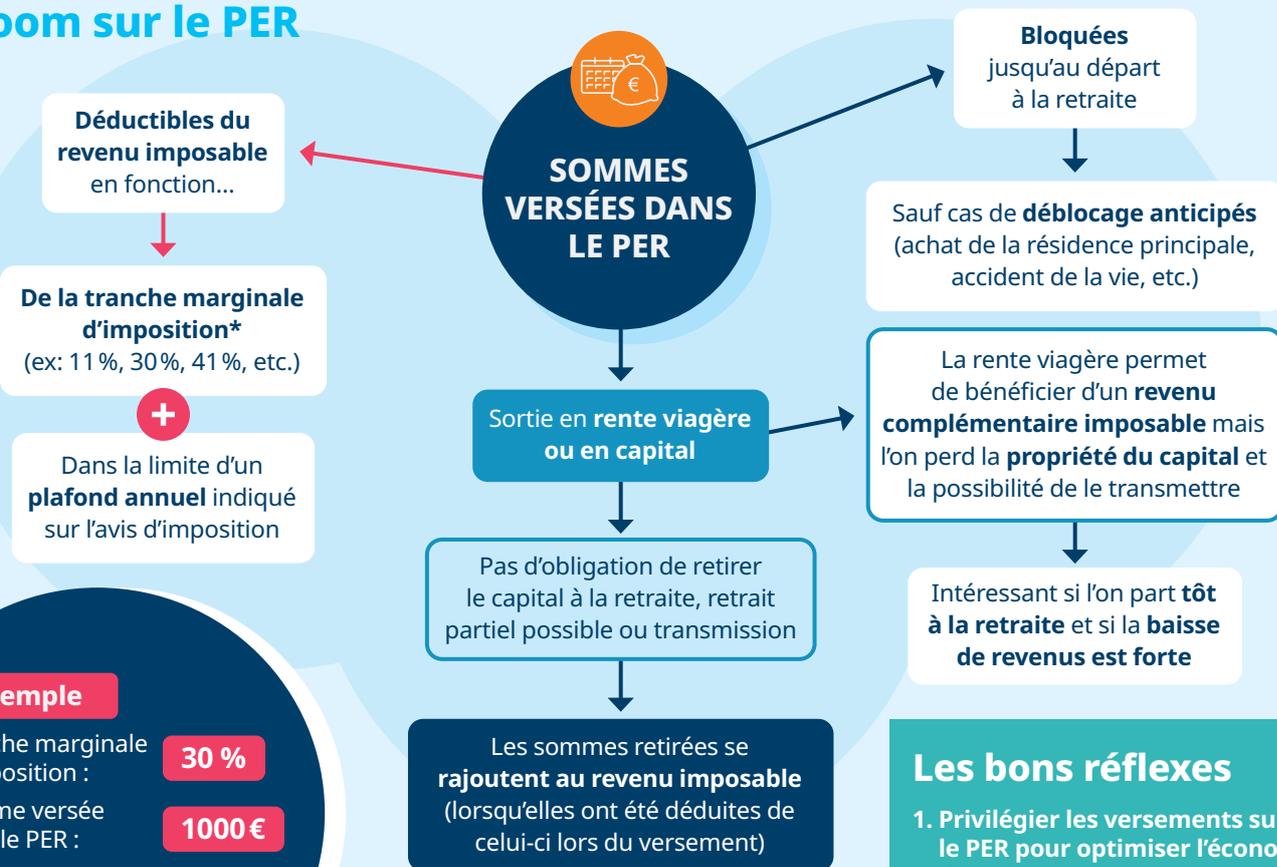


Quels supports financiers pour bien préparer sa retraite ?

Découvrez le trio phare pour épargner en vue de la retraite :



1. Zoom sur le PER



Exemple

Tranche marginale d'imposition : **30 %**

Somme versée dans le PER : **1000 €**

Économie d'impôts 300 €

*Taux d'impôt payé sur la partie la plus élevée des revenus.

Les bons réflexes

1. Privilégier les versements sur le PER pour optimiser l'économie d'impôt
2. Placer cette économie sur un autre support, comme l'assurance vie ou le PEA

Quels supports financiers pour bien préparer sa retraite ?



Possibilité de cumuler les **3 types de PER** afin de bénéficier de tous leurs avantages

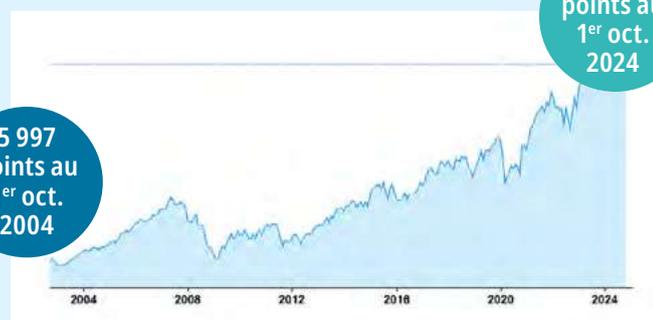
Il existe différents types de PER

	PER COMPTE-TITRES	PER ASSURANTIEL	PER COLLECTIF
Caractéristiques	Fonctionne comme un compte-titres ordinaire	Fonctionne comme une assurance vie	Réservé aux salariés d'une entreprise
Gestion libre	✓	✓	✓
Gestion pilotée	✓	✓	✓
Versements libres	✓	✓	✓
Versement participation/intéressement	✗	✗	✓
Possibilité d'abondement de l'entreprise	✗	✗	✓
Avantage en cas de transmission	✗	✓	✗
Univers d'investissement	✓ Large	En fonction de l'assureur et du contrat	✗ Plus limité

2. L'assurance vie et le PEA, de bons compléments au PER

Le PEA permet de bénéficier du potentiel de performance des marchés actions européens sur le long terme

Sur les 20 dernières années, l'indice CAC 40 GR (dividendes réinvestis) a presque été multiplié par 4.



Investir comporte des risques, notamment de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Source : données Investing.com au 1^{er} octobre 2024

DU BON USAGE DU PEA

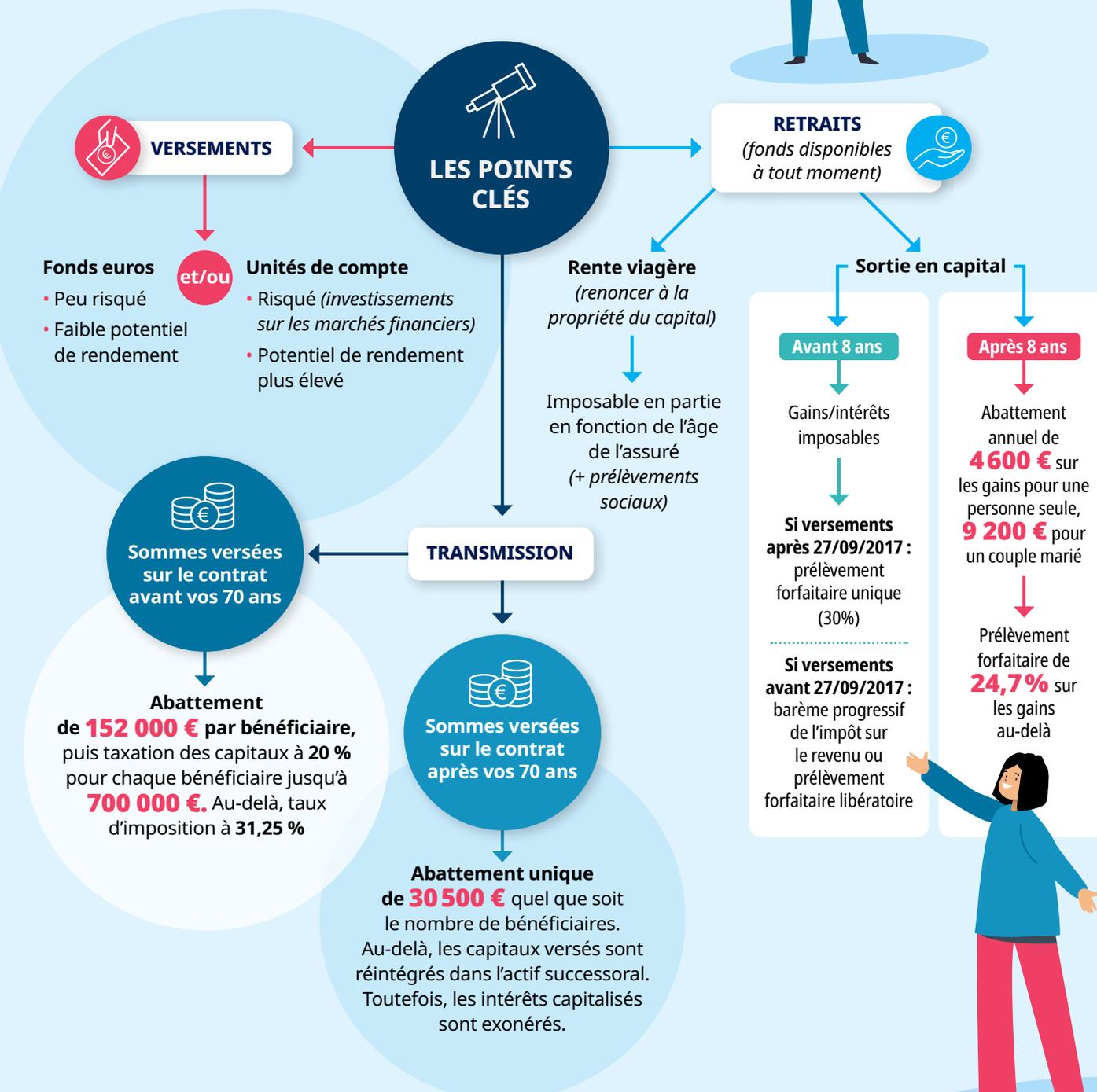
- 1 L'ouvrir le plus tôt possible, c'est un placement sur le long terme
- 2 Attendre au moins 5 ans avant d'effectuer des retraits : au-delà de cette date, ils ne sont pas imposables (hors prélèvements sociaux)
- 3 Si vous avez besoin de revenus complémentaires à la retraite, optez pour la rente viagère, elle est non imposable (hors prélèvements sociaux)



Quels supports financiers pour bien préparer sa retraite ?

3. L'assurance vie

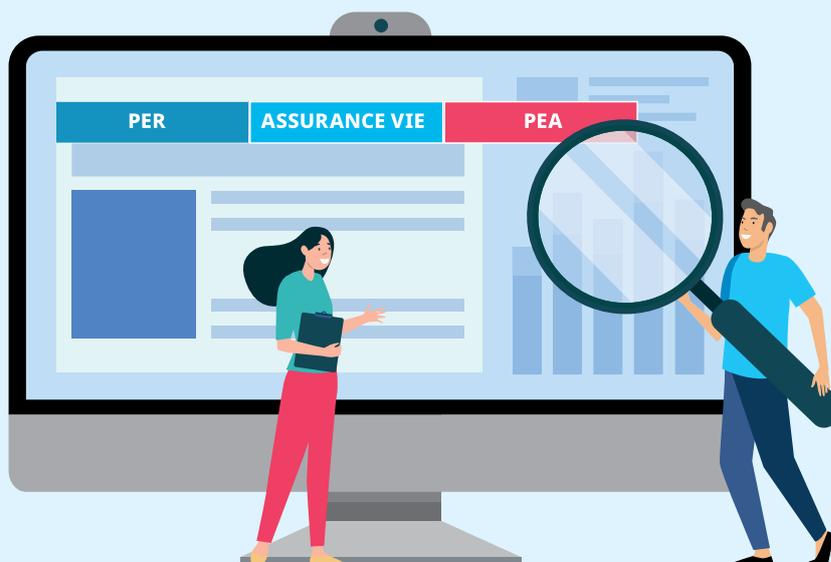
Un support souple pour préparer des projets sur le moyen et long terme, avec des avantages fiscaux à la clé



Quels supports financiers pour bien préparer sa retraite ?

Le trio phare en un clin d'œil

	PER	ASSURANCE VIE	PEA
Univers d'investissement	En fonction du type de PER	En fonction de l'assureur et du contrat	Actions européennes
Avantage fiscal à l'entrée	✓	✗	✗
Disponibilité des sommes versées	✗ Bloquées jusqu'à la retraite (sauf cas de déblocage anticipé)	✓ À tout moment	✓ À tout moment
Avantage fiscal sortie en capital	✗	✓ Après 8 ans	✓ Après 5 ans
Avantage fiscal sortie en rente viagère	Imposable en partie (+ prélèvements sociaux)	Imposable en partie (+ prélèvements sociaux)	✓ Non imposable (hors prélèvements sociaux)
Avantage en cas de transmission	PER assurantiel uniquement	✓	✗



Connaissez-vous les atouts des versements programmés pour préparer sa retraite ?



Vous souhaitez épargner régulièrement pour votre retraite mais ne parvenez pas à vous y tenir ? La solution, les versements programmés ! Découvrez 6 raisons de les mettre en place.



1. Automatiser son habitude d'épargne

17,4 % c'est, en moyenne, la part de leurs revenus que les Français consacrent à l'épargne¹. Pour préparer votre retraite, il est en effet **essentiel de mettre en place une habitude d'épargne**, en fonction bien sûr de vos moyens et de votre situation personnelle.

Et les versements programmés permettent d'automatiser cette habitude : vous évitez la tentation de ne pas épargner ou de remettre ça à plus tard, en cas d'imprévu notamment.

Avec les versements programmés, **cette discipline d'épargne se fait sans même y penser**.

2. Diversifier² ses placements

Si vous optez pour des supports tels que l'assurance vie, les livrets d'épargne, le Plan d'épargne retraite, cela vous permet de **tirer parti de leurs différents avantages**.

Au sein de ces supports, il est également **essentiel de diversifier vos placements**, par exemple avec des actions, obligations, fonds d'investissement, fonds immobilier, etc, afin de répartir votre risque.



3. Lisser les points d'entrée de ses investissements

Avec les **versements programmés, vous investissez régulièrement**, et donc à des prix qui varient. Cela vous évite notamment d'investir massivement lorsque les marchés sont au plus haut, et permet ainsi de réduire l'impact de la volatilité des marchés.



1. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7666883?sommaire=7666953>

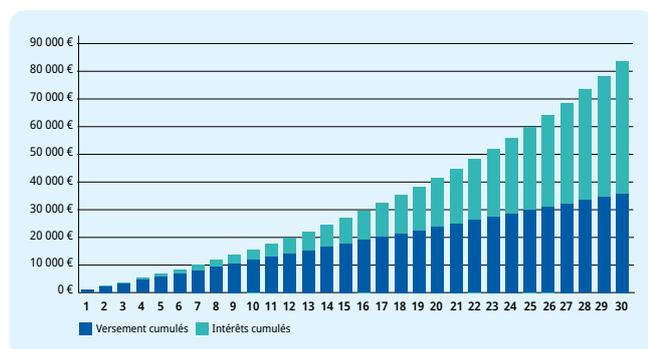
2. La diversification ne garantit pas les gains et ne protège pas contre les pertes

Connaissez-vous les atouts des versements programmés pour préparer sa retraite ?

4. Bénéficiaire de l'effet « boule de neige » des intérêts composés

La mécanique des intérêts composés est simple : les potentiels intérêts de vos placements sont ajoutés au capital et peuvent à leur tour générer des intérêts et ainsi de suite. Sur le long terme, cette mécanique peut créer un effet « boule de neige » exponentiel.

Par exemple, en plaçant **100 euros** par mois pendant **30 ans**, à un taux d'intérêt annualisé de **5 %** :



Données à titre d'illustration uniquement, afin d'expliquer le fonctionnement des intérêts composés.

Tout investissement comporte des risques, notamment de perte en capital.

Au bout de 30 ans, le montant du capital s'élève à **83 712 €** :

Total des versements
36 000 €



Montant des intérêts composés
47 712 €



Avec **les versements programmés**, non seulement **vous augmentez régulièrement le capital investi**, mais alimentez également la mécanique des intérêts composés.



5. Avoir une vision claire de la progression de son épargne

En suivant régulièrement l'évolution de votre portefeuille, vous pouvez **ajuster vos versements** en fonction de vos objectifs de retraite et de votre appétence au risque.

Cette transparence vous permet tout simplement **d'anticiper sereinement votre retraite avec une stratégie financière très claire**.

6. C'est souple et c'est gratuit !

Les versements programmés sont très souples : vous pouvez les suspendre en cas de coup dur et les reprendre par la suite. Vous pouvez également **adapter leurs montants à la hausse ou à la baisse en fonction de votre situation**.

Et pour couronner le tout, leur mise en place est **gratuite** ! En effet, ce sont des virements automatiques que vous mettez en place entre votre compte et les supports d'épargne concernés, avec des **montants minimums abordables** (souvent à partir de quelques dizaines d'euros).



INFORMATIONS IMPORTANTES**Investir comporte des risques, notamment un risque de perte en capital.**

Cette communication n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire.

Elle est uniquement fournie à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Elle ne saurait en outre être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC.

Avant toute souscription d'un organisme de placement collectif (OPC), l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale.

Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures. Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication.

Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document.

Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Date de publication : janvier 2025

Amundi Asset Management :

Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.